STRADA LEX BELGIQUE

Source : site web de l'éditeur

Titre

Strada Lex Belgique

Éditeur(s)

Groupe Larcier-intersentia

Support

Base de données en ligne

Type de document

Banque de données

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit belge

Droit européen

Contenu

Strada lex Belgique est une base de donnée spécialisée en droit belge et européen, qui contient de la :

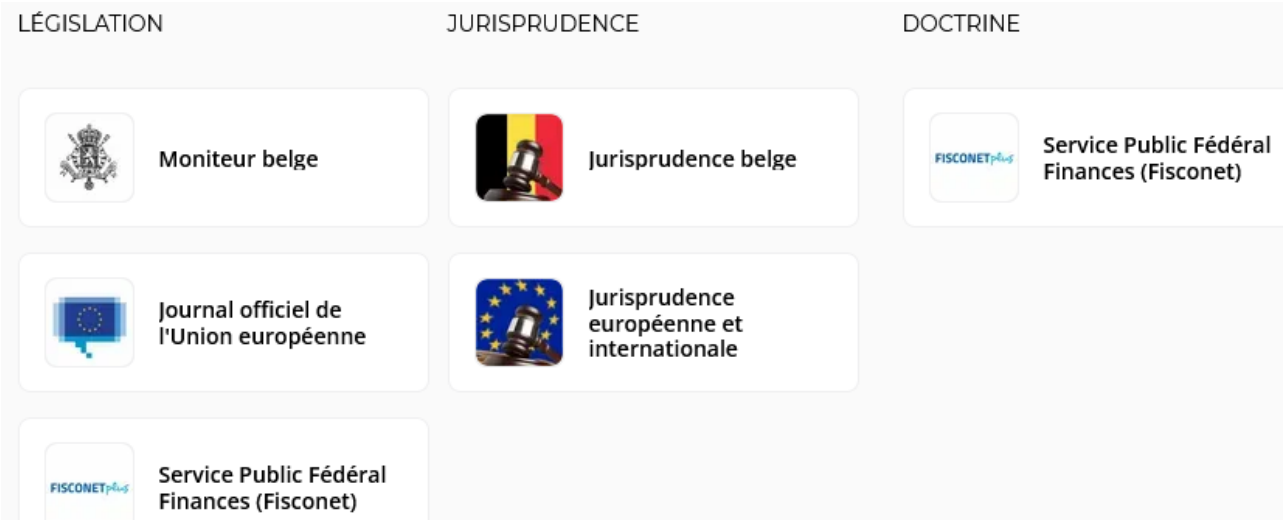

- **Législation :** arrêtés royaux du Moniteur Belge, règlements, directives, et décisions du parlement du Conseil et de la Commission, des dispositions budgétaires, des règlements de la BCE, de la Cour de justice ainsi que toutes les circulaires émises par le service public fédéral Finances.
- **Jurisprudence :** toutes les décisions des différentes institutions belges (de la Cour constitutionnelle, de la Cour de cassation, du Conseil d'état, de la Cour d'Appel, du Cours du travail, du Tribunal de Première Instance, du Tribunal du Travail, du Conseil du Contentieux des Etrangers, Autorité de Protection des données, de la Commission pour l'aide financière aux victimes d'actes intentionnels de violence et aux sauveteurs occasionnels etc.) et européennes (de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Cour de justice de l'Union européenne, du Tribunal de l'Union européenne, du Tribunal de la fonction publique, de l'Office européen des brevets et de l'Organisation internationale du travail).
- **Autres sources officielles :** Questions et réponses écrites à la Chambre des Représentants depuis la 48e Législature (1991) ; Questions écrites au Sénat depuis la 1e Législature (1995)
- **Codes :** 7 codes Larcier, 2 codes métier (huissiers de justice, notariat), 1 hors-série COVID-19 .
- **Répertoire notarial :** encyclopédie juridique permanente de droit belge et de droit comparé, contient 140 traités et 1 100 modèles. Cet onglet donne également accès au Jurisclasseur Droit comparé (LexisNexis).
- **Doctrine, 260 revues dont :** Actualité du droit de la famille (2008-...) ; Actualités fiscales (2009-...) ; Aménagement, environnement, urbanisme et droit foncier (1985-...) ; Cahier du juriste/Cahier van de jurist (1995-2018) ; Chroniques de droit social (1918-...) ; Le Courrier fiscal (1988-...) ; Larcier Cassation (1992-...) ; L'Observateur de Bruxelles (2009-...) ; Journal du droit européen (2000-...) ; Journal européen des droits de l'homme (2013-...) ; JurisNews-droit public européen (2010-...) ; JurisNews-fonction publique européenne (2010-...) ; Revue européenne et internationale de droit fiscal (2015-...) ; Revue internationale des services financiers (2014-...) ; Revue de droit des technologies de l'information (2002-...) ; Revue des affaires européennes (2003-...) ; Revue européenne de droit de la consommation (2002-...) ; Revue générale de droit civil belge (1981-...) ; Revue générale de fiscalité luxembourgeoise (2015-...) ; Revue de droit international et de droit comparé (2000-...) ; Revue trimestrielle de droit européen (1981-...)

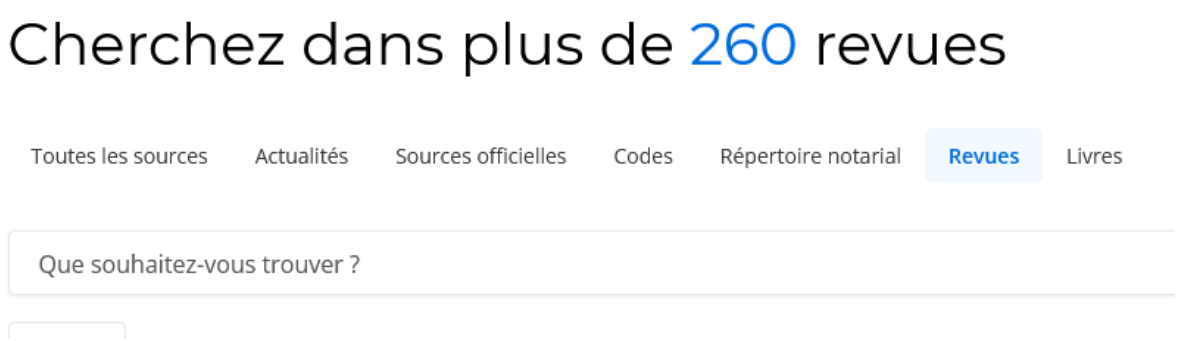

Plus de 3000 ouvrages dont 1100 en abonnement : codes, essais, dictionnaires, répertoires, manuels etc.

Pour consulter les titres acquis, il faut cocher la case « uniquement mes abonnements ».

La rubrique "actualités" (qui donne accès à l'ensemble des publications Larcier ainsi qu'à une quinzaine d'éditeurs partenaires) permet une veille juridique personnalisée sur le droit belge et européen.

Clefs d'utilisation

Rechercher par mots clés

Le moteur de recherche suggère des mots clés. Il recherche toutes les formes d'un mot : singulier/pluriel,

masculin/féminin, formes conjuguées des verbes et par défaut les synonymes et dérivés du terme encodé. Les guillemets peuvent être utilisés pour rechercher sur une expression exacte.

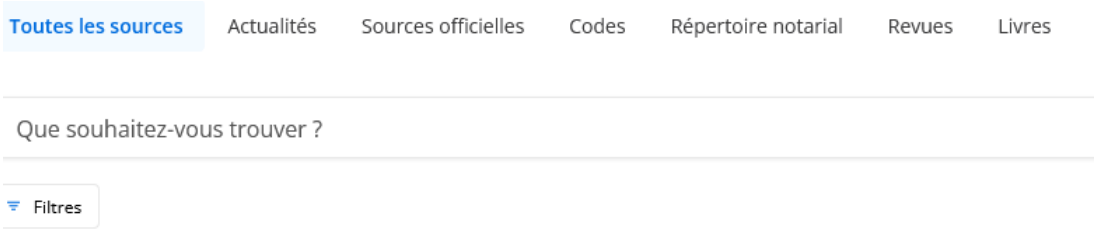

La roue dentée offre des éléments de recherches supplémentaires :

Rechercher uniquement dans :
-les titres
-les mots-clés
-les sommaires
-Inclure ou exclure les synonymes et les dérivés
-Traduire les termes de la recherche en anglais
-Restreindre la recherche à une date ou une période
Lors de la consultation de la liste des résultats, des filtres (sur le type de document, les branches du droit, la date, le territoire, la langue, la source, les éditeurs, la collection) offrent la possibilité de restreindre davantage la recherche.

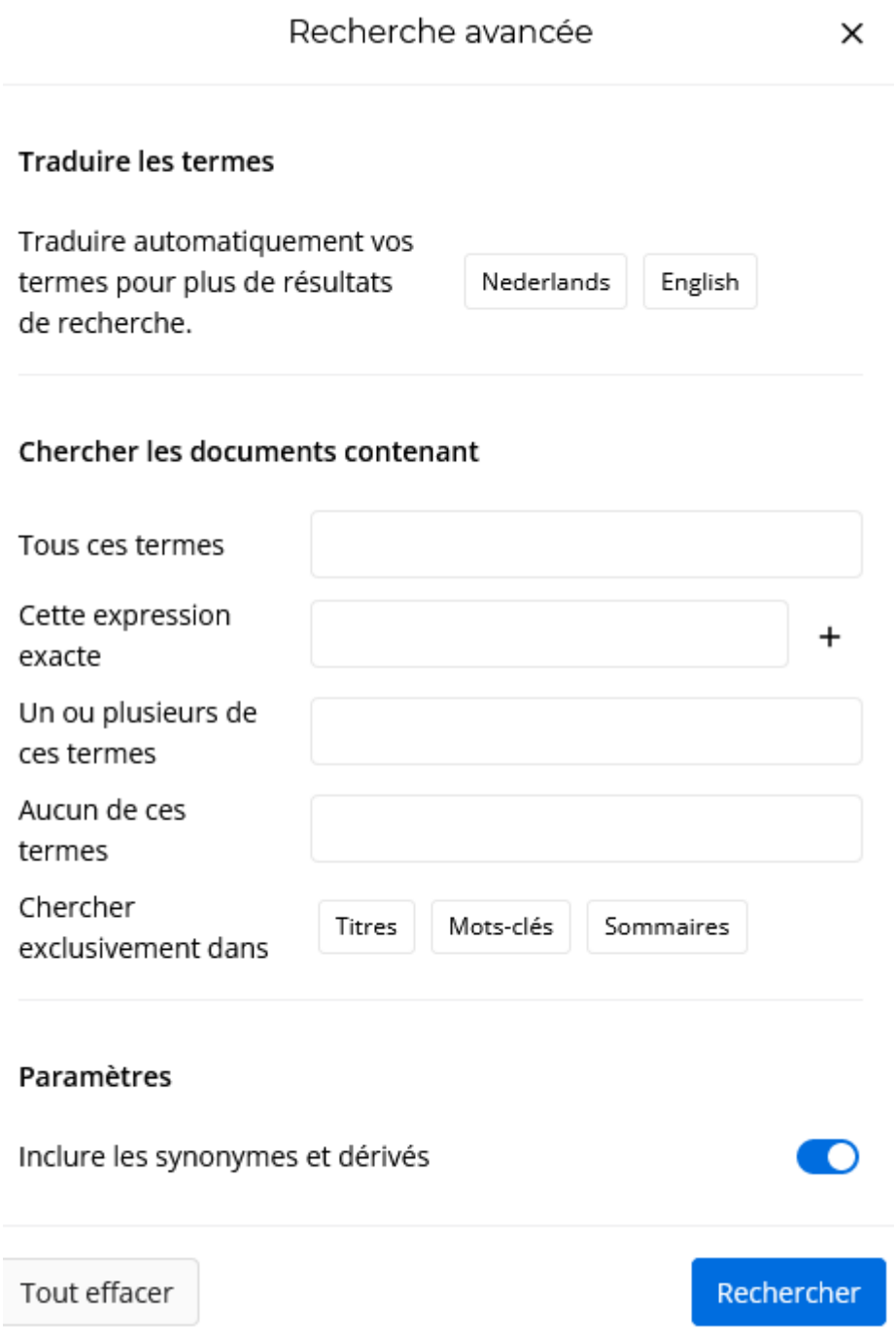

GenIA-L

GenIA-L est le nouvel outil de recherche basé sur l'intelligence artificielle "qui simplifie et accélère la recherche juridique. Avec GenIA-L, vous obtenez des réponses à vos questions basées sur la législation, la jurisprudence, la doctrine et les actualités dans Strada lex." (source site web de l'éditeur)

Explorer

Le bouton "Explorer" permet de naviguer dans une source spécifique de la base de données : actualités, sources officielles, règlementation consolidée, code, répertoire notarial, revue ou livres.

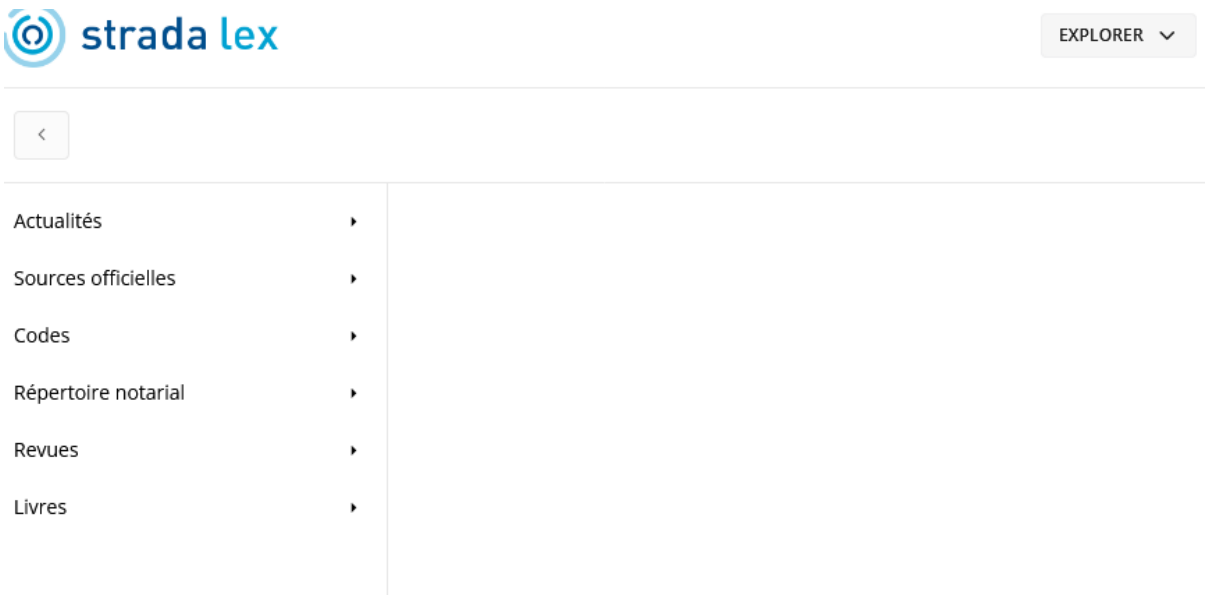

Législation coordonnée

La législation coordonnée correspond aux textes législatifs suivis et mis à jour par l'équipe éditoriale. Elle est disponible dans l'onglet 'Codes' par ordre chronologique (Table chronologique) et par branches du droit (Table des matières).

Cependant un acte modifiant se trouve dans les Sources officielles. Dans la législation coordonnée, il aura été intégré à l'acte qu'il modifie (et sera accessible dans les documents liés de cet acte).

Ligne de temps

Sous l'onglet 'Codes', il est possible de consulter les versions antérieures d'un document législatif (depuis 2009). Une ligne du temps présente l'historique de chaque texte et permet la comparaison article par article pour voir les évolutions dans le temps.

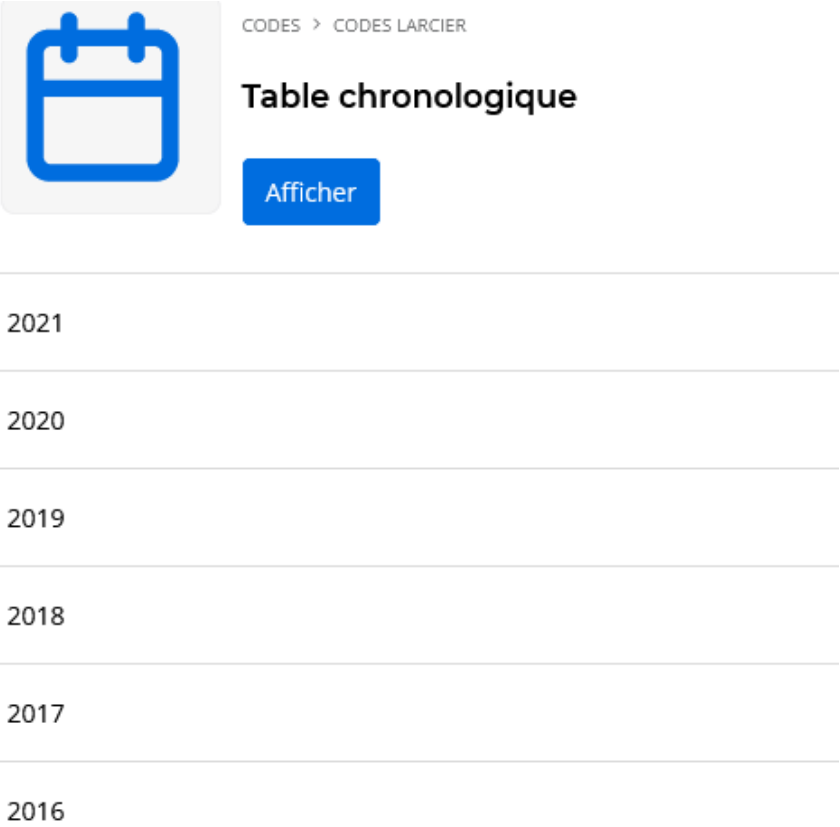

Notes

Fiche documentaire inspirée de la fiche documentaire Strada Lex Europe, réalisée par Cyprien CARACO (BIU Cujas).

Liens

https://www.stradalex.com/fr

La rubrique support contient une FAQ.

Fiche réalisée par : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne) - Mathilde GUENOT (Bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole), le 05/11/2021
Mise à jour : Eric KITTIRATH (SCD Paris1 Panthéon-Sorbonne), le 17/09/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.